

11TH JUILLET, 2023

 **LE TROISIÈME
FESTIVAL AFRICAIN
DES FILLES ET DES
JEUNES FEMMES**



**#SHELEADS
WOMENS
SPEAK**



#SHELEADS

Mesdames et Messieurs, tous protocoles respectés,
Je suis honoré de me joindre à vous tous aujourd'hui en ce moment propice alors que nous commémorons le 20^e anniversaire de l'adoption du Protocole de Maputo.

Je représente ici plus de 60 filles et jeunes femmes âgées de 14 à 25 ans qui se rassemblent pour le 3^e Festival des filles et jeunes femmes africaines, pendant trois jours, hier, aujourd'hui et demain.

Mesdames et Messieurs, c'est un fait que l'Afrique a la population la plus jeune du monde. L'âge médian sur le continent africain n'est que de 19 ans, la majorité des jeunes ayant entre 18 et 24 ans.

Permettez-moi de faire une pause ici et de demander, à main levée, combien de personnes dans cette salle ont 19 ans ou moins ou sont nées dans les années 2000 ?

Mesdames et messieurs, c'est un rappel à la réalité - ceux d'entre nous qui n'étions même pas nés au moment où le protocole de Maputo a été adopté en 2003, c'est nous qui prenons le relais et sommes prêts à faire pression pour la ratification universelle, la domestication, la mise en œuvre et financement du Protocole de Maputo.

Nous sommes reconnaissants à FEMNET et aux autres féministes et organisations de défense des droits des femmes sur les épaules desquelles nous continuons à nous tenir - ceux qui ont été intentionnels et cohérents pour garantir que le mouvement des femmes africaines soit intergénérationnel et que les filles et les jeunes femmes parlent d'elles-mêmes !



Hier, alors que nous commençons notre festival, nous avons 4 demandes critiques que nous vous présentons en ce jour : -

Premièrement, nous reconnaissons que le Protocole de Maputo, bien que progressiste sur de nombreux fronts, n'est pas inclusif dans le langage et la représentation. Les femmes et les filles africaines ne constituent pas un groupe homogène - elles existent et vivent la vie dans diverses réalités croisées, notamment les personnes handicapées, les adolescentes, les jeunes femmes, celles de l'économie populaire, celles qui s'identifient comme des personnes de genre différent, et plus encore. Nous aimerions nous voir, ainsi que nos réalités croisées, représentés et inclus dans le Protocole de Maputo. Nous appelons donc les États membres de l'UA à soumettre au Président de la Commission de l'UA des propositions d'amendement et de révision du Protocole, comme indiqué à l'article 30 du Protocole. Cela permettra non seulement une réflexion et une analyse plus approfondies sur ce qui a fonctionné, mais aussi sur ce qui devrait être inclus en utilisant une approche des droits de l'homme.

Deuxièmement, le Protocole de Maputo contient des dispositions articulant la prévention et la protection de la violence à l'égard des femmes et des filles. Cependant, un chaînon manquant est la lutte contre la violence sexiste ou cyberviolence facilitée par la technologie, qui est en augmentation, en particulier depuis la pandémie de COVID-19 de 2020, lorsque de nombreux aspects de notre vie se sont déplacés en ligne, pour pouvoir travailler, étudier ou faire nos voix ont été entendues.



Malheureusement, un récent rapport de Plan International montre que 58 % des filles et des jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans ont arrêté ou réduit leur utilisation des plateformes numériques en raison de l'augmentation de la violence en ligne infligée aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre. Les femmes subissent des formes plus graves de cyber-harcèlement, qui comprennent souvent des menaces de mort, du harcèlement sexuel sous des formes telles que l'humiliation corporelle, des avances sexuelles non désirées, des images sexuelles non sollicitées, menaces de viol et cyberharcèlement. Dans de nombreux cas, ces formes de harcèlement sont menées par des personnes qu'ils connaissent, comme d'anciens partenaires domestiques, ce qui accroît leurs préoccupations en matière de sécurité. C'est totalement inacceptable - plus de la moitié de la population ne profite pas des avantages de la transformation numérique. Nous exigeons donc que les États africains promulguent et surveillent la mise en œuvre de lois complètes contre toutes les formes de violence sexiste facilitées par la technologie.

Troisièmement, nous sommes en colère chaque fois que nous regardons ou lisons dans les nouvelles comment nos dirigeants ne respectent pas et ne mettent pas en œuvre les lois existantes qui visent à sauvegarder et à protéger nos droits en tant que filles et jeunes femmes.



Par exemple, pourquoi un pays autoriserait-il que la limite d'âge du mariage soit inférieure à 18 ans ? Ou pourquoi les MGF et le mariage des enfants persisteraient-ils encore dans l'un de nos pays qui ont promulgué des lois anti-MGF et anti-mariage des enfants ? Ou pourquoi un pays ignorerait-il les dispositions légales d'au moins 30 % ou 50 % de représentation des femmes et des filles dans tous les espaces de prise de décision ? Ces incohérences et bien d'autres encore et le mépris des dispositions légales doivent cesser. Nous exigeons la mise en œuvre intégrale des lois existantes, y compris le Protocole de Maputo, sans aucune excuse et sans aucun retard. Pour commencer, nous appelons tous les pays qui ont ratifié le Protocole de Maputo avec des réserves à lever les réserves car les droits des femmes sont des droits humains, point final ! Tous les États doivent soumettre leurs rapports sur le Protocole de Maputo à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Enfin, Mesdames et Messieurs, les filles et les jeunes femmes exigent d'être incluses dans tous les espaces de plaidoyer et de prise de décision aux niveaux national, régional et mondial dès le début et de ne pas être symbolisées.



Les jeunes femmes doivent être présentes dans les espaces de décision politique. Actuellement au Kenya, la représentation des femmes au parlement s'élève à 24 %, les jeunes femmes représentant un maigre 1 %. Ces chiffres ne sont pas trop éloignés dans de nombreux autres pays africains. Nous exigeons des investissements significatifs et des ressources à long terme des organisations locales et communautaires dirigées par des jeunes femmes pour conduire un changement de norme sociale individuel et communautaire à grande échelle afin de changer les mentalités patriarcales de l'électorat. Financement également des engagements pris par les pays dans l'accomplissement de leurs mandats dans le cadre du protocole de Maputo.



Ministry of Foreign Affairs